

Histoire et sociétés du Vietnam classique

Philippe Papin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/1055>

DOI : 10.4000/ashp.1055

ISSN : 1969-6310

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 2 octobre 2010

Pagination : 322-323

ISSN : 0292-0980

Référence électronique

Philippe Papin, « Histoire et sociétés du Vietnam classique », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 141 | 2010, mis en ligne le 25 février 2011, consulté le 13 mars 2025. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1055> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.1055>

Ce document a été généré automatiquement le 13 mars 2025.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Histoire et sociétés du Vietnam classique

Philippe Papin

- 1 Les conférences de l'année 2008-2009 ont repris la réflexion sur les villages vietnamiens du xvii^e au xix^e siècles, qui sont le cadre politique, économique et social dans lequel ont lieu les donations pieuses. Celles-ci restent au cœur du séminaire mais, pour être comprises, demandent une forte mise en contexte. Les conférences ont été d'abord consacrées à l'épineuse question des titulatures villageoises, c'est-à-dire aux termes officiels qui les désignent dans les documents (*xa, thon, xom, phuong, ngo, trai, trang, dông*, etc). Après avoir travaillé sur les différentes titulatures qui existaient, en retraçant l'historique du terme et son évolution jusqu'au xix^e siècle, il s'est agi de montrer, à partir de cas précis, comment chaque village pouvait voir son statut administratif se modifier et, finalement, progresser le long d'une échelle hiérarchique qui le hissait vers des avantages et des privilèges plus grands. Mais, comme le statut officiel était très lié au niveau démographique atteint par le village, il arrivait fréquemment qu'une partie de celui-ci se juge assez dense, assez robuste fiscalement, pour faire sécession et s'ériger en village indépendant ; par exemple, une partie de commune (*xa*) pouvait prendre son indépendance et former, au même endroit, un hameau (*thon*), autonome, individualisé et qui apparaît en tant que tel dans les sources épigraphiques. Cette implosion villageoise, cet éclatement perpétuel en unités plus petites, sont très liés à la question de la propriété foncière et, donc, à celle de la donation pieuse qui comprenait toujours des parcelles de rizières, offertes à la communauté villageoise tout entière. La création d'un nouveau village était souvent l'occasion de motiver ces donations, seules capables de constituer une réserve foncière suffisante. La gestion par la notabilité des terres collectives est donc essentielle. C'est pourquoi le régime de la propriété publique a formé le second volet des conférences. Celles-ci ont commencé par un historique comparé de la propriété publique au Vietnam, où elle subsiste jusqu'au cœur du xx^e siècle, et en Chine, où elle disparaît dès la fin de la dynastie des Tang. Puis les conférences ont traité en particulier du cas vietnamien, utilisant pour ce faire d'une part les inscriptions sur stèles, d'autre part les registres cadastraux. Ces derniers existaient sous les Ly (1010-1225), sont encore avérés

au xv^e siècle, mais ne peuvent être véritablement analysés qu'à partir de la dynastie des Nguyễn (1802-1945), qui a laissé des collections complètes : plus de 18 000 cadastres, contenant chacun trente folios en moyenne. Outre la question du régime de la propriété foncière, ces registres cadastraux permettent de connaître la répartition géographique des parcelles, leur ventilation par propriétaire, l'usage et la nature du sol, la superficie des villages, le nombre des habitants, etc. Pour finir, les conférences ont pris pour exemple un village précis, Quynh-Lôi, qui possède plusieurs registres cadastraux, établis à des dates différentes, permettant ainsi de comprendre l'évolution globale de la propriété des terres. Le problème de la possession foncière des notables, parfaitement identifiables, a été l'occasion d'introduire les conférences de l'année suivante, qui débiteront sur ce thème.

RÉSUMÉS

Programme de l'année 2008-2009 : I. *Histoire rurale de la propriété foncière au Vietnam du XVI^e au XVIII^e siècle.* — II. *Étude des sources de l'histoire villageoise du bassin du fleuve Rouge à l'époque moderne.*

INDEX

Thèmes : Histoire et sociétés du Vietnam classique

AUTEUR

PHILIPPE PAPIN

Directeur d'études